

Signalisation bilingue dans le Rhin Supérieur

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 26 AVRIL 1999

Le Conseil Rhénan, lors de sa réunion plénière du 26 avril 1999, et sur proposition de la commission "Culture - jeunesse - formation",

1. se prononce en faveur de l'utilisation d'une signalétique bilingue au sein de l'espace du Rhin Supérieur ;
2. demande aux communes et aux institutions publiques et privées de vérifier la signalétique existante et de veiller à la mise en place d'une signalétique bilingue lors du remplacement d'anciens ou de l'installation de nouveaux panneaux de signalisation.